



Mon jardin en mode récup'

Tendance. Aménager son jardin à l'œil tout en faisant un geste pour la planète, c'est possible : il suffit de recycler futé. Démonstration.

Faites feu de tout bois

Déchets de taille, reliefs de bois d'œuvre mais aussi et encore fers à béton, chutes de tuyaux ou de profilés, théière percée, pneu en fin de vie, châssis de fenêtres et briques de chantier : au paradis de la récup', rien ne se perd, tout se transforme. « **Réutiliser tout ou partie d'anciens objets et valoriser des chutes de matériaux, ce n'est pas seulement écologique, et économique,** pointe l'éditrice Raphaèle Dormiol (1), **c'est aussi une excellente occasion de laisser parler sa créativité.** » Avec, en prime, la satisfaction de se fabriquer un jardin qui ne ressemblera à aucun autre.

Où s'approvisionner ?

À domicile : directement à la cave et au grenier. De la cage à oiseaux désaffectée au vieux sommier à lattes, tout se recycle : la première, en suspension, accueillera un lierre ou un pothos ; le second se transformera en treillage à cornichons.

« **Mettez également à contribution votre tri sélectif,** note Raphaèle. **Les chips de polystyrène, par exemple, font d'excellentes protections anti gel.** » Et les pots de yaourts, de très honorables godets à semis. « **Côté déco, pourquoi ne pas utiliser vos branches de taille pour confectionner des clôtures ?** » Style champêtre assuré. À compléter avec une jardinière taillée dans la masse. « **Il suffit d'évider un rondin au ciseau à bois,**



Au jardin comme ailleurs, laissez parler l'éco-citoyen qui sommeille en vous : faites du beau avec du vieux !

| PHOTO : WOLFGANG GROSSER/PETER HIMMELHUBER

de pratiquer quelques trous pour l'écoulement et de tapisser le fond d'une couche d'argile expansée doublée d'un géotextile. »

Autre source de ravitaillement : les déchetteries, les vide-greniers ainsi que les artisans susceptibles de céder à prix modique des matériaux de fin de chantier. Sans oublier les chantiers eux-mêmes. « **En sollicitant toujours une autorisation préalable** », rappelle Raphaèle.

Précautions d'usage

En matière de récupération, quelques règles s'imposent : « **Restez prudent avec les bois traités : qu'il s'agisse**

de chutes d'aggloméré ou d'anciennes traverses de chemin de fer, certains contiennent des colles et des toxiques persistants. » De la même manière, bien estimer la durabilité de vos matériaux vous évitera de menues déconvenues. « **Les briques de construction classiques appelées à se désagréger pourront ainsi être utilisées pour une bordure mais pas pour paver une allée.** »

Ch. T.

(1) *Aménager son jardin avec des matériaux recyclés*, Peter Himmelhuber et Wolfgang Grosser, éditions Ulmer, 16,90 €.